

## ÉTAPE 2 – FERMETURE & DÉVIATION

### OÙ ? QUAND ? DURÉE ?

Chemin Ami-Argand - Dès le 4 juillet 2022 – 5 mois

### POURQUOI ?

Pour l'amélioration et le renouvellement des réseaux de distribution d'électricité, du réseau thermique FAD, du gaz naturel et d'eau potable. Et pour le réaménagement du chemin en zone 20 km/h, l'installation d'un nouvel éclairage, d'un point de collecte des déchets et d'une ligne d'arbres qui récoltera les eaux de ruissèlement.

### MOBILITE ?

L'accès au chemin Ami-Argand depuis la route de Suisse sera fermé.

Une signalisation et des feux de circulation permettront de gérer la traversée du pont CFF ouvert à la circulation (sauf véhicules lourds).

Les habitants domiciliés au chemin Ami-Argand n°3, 5, 7, 9, 11, 19, 21, 23 et 25 pourront toujours rejoindre leur parking privé, via la route de Sauvigny.

Depuis le chemin Ami-Argand, l'accès privé devant le Griffon est maintenu.

Le passage des véhicules lourds devra être annoncé et coordonné avec le chantier.

Un cheminement piéton restera garanti sur toute la longueur des travaux ainsi que les accès aux secours.



Scannez pour plus d'info ou allez sur [www.versoix.ch](http://www.versoix.ch)

### PERTURBATIONS



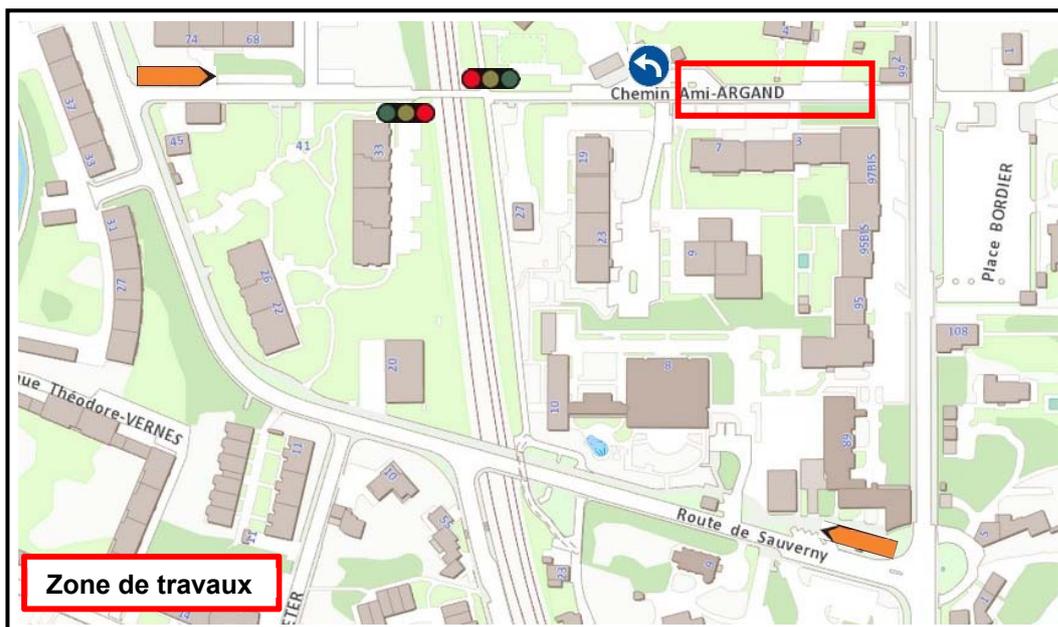
Nuisances sonores



Circulation déviée



Piétons déviés



Nous mettons tout en œuvre afin de limiter au maximum l'impact des travaux et vous apporter le plus de confort possible à proximité de ces chantiers. Nous vous remercions par avance pour votre compréhension et de vous conformer à la signalisation mise en place.

### RENSEIGNEMENTS

SIG et la Ville de Versoix en charge du chantier sont à votre disposition pour toutes questions éventuelles.